

PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

Projet à 735 kV de la Chamouchouane–
Bout-de-l'Île

Québec, le 23 décembre 2014

6212-09-066

Madame Carole Ménard
Chargée d'équipe - Participation publique
Hydro-Québec Équipement et services partagés
855, rue Sainte-Catherine Est, 17e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

**Objet : Projet de ligne à 735 kV de la Chamouchouane-Bout-de-l'Île, du
Saguenay –Lac-Saint-Jean à Montréal**

Questions complémentaires du 23 décembre 2014 (DQ15, n^{os} 48 à 55)

Madame,

La commission d'enquête, chargée de l'étude du dossier en référence, vous soumet les questions complémentaires suivantes dont les réponses seraient attendues le plus rapidement possible, compte tenu de la période de vacances à venir et de l'échéancier des travaux.

Question 48

Durant la première partie de l'audience publique, il a été question d'obtenir des données relatives à la prévision de la demande en électricité (énergie et puissance) pour la grande région de Montréal, présentées de façon similaire aux données fournies dans la mise à jour du plan d'approvisionnement 2014-2023. Si de telles données sont disponibles pour la région de Montréal, veuillez les déposer, sinon nous confirmer qu'elles n'existent pas.

Question 49

La commission souhaite obtenir un complément d'information sur l'analyse économique des deux scénarios présentés dans l'étude d'impact par l'ajout des charges d'exploitation sur 50 ans associées à la ligne (lignes et équipements de postes y associés) et aux compensateurs série. Cette analyse comparative devrait comprendre, par exemple, les coûts d'entretien liés à la maîtrise de la végétation.

Question 50

Quelle est la moyenne des frais d'entretien/exploitation encourus par HQ par kilomètre de ligne à 735 kV par an au cours des dernières années ?

Question 51

En réponse à la question QC-82 dans le document déposé PR5.1 (notre codification), Hydro-Québec mentionne qu'elle «a inventorié les peuplements forestiers d'intérêt phytosociologique dans les corridors de la partie sud du territoire...» et que «cinq peuplements d'intérêt phytosociologique sont traversés par la ligne de la Chamouchouane-Duvernay [...] et aucun n'est touché par la déviation du circuit 7017...»

Pourquoi Hydro-Québec n'a-t-elle pas couvert l'ensemble du territoire dans sa recherche de boisés d'intérêt ?

Question 52

En référence au document déposé DQ4.1 (notre codification), Hydro-Québec a-t-elle l'intention de consulter éventuellement Pêches et Océans Canada ?

Question 53

En page 57 et 65 du document PR5.1 (notre codification) où il est question de reboisement, le promoteur proposait la création d'un comité directeur afin de convenir des paramètres et des termes menant à l'élaboration d'un plan de compensation adéquat avant janvier 2015».

Où en est le promoteur à cet égard et quels sont les intervenants impliqués ? Et qu'en est-il pour les milieux humides et l'habitat du poisson ?

Question 54

«Le bruit ambiant en bordure du Chemin Comtois a fait l'objet de mesures sur un site sur une période de 24 heures consécutives» (PR5.6.1.1, p. 8).

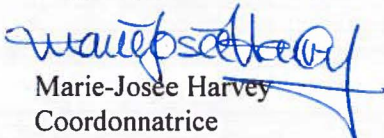
Localiser ce site sur une carte.

Question 55

Veuillez confirmer que les modélisations du bruit qui serait émis par le poste et qui ont été déposées comme document DA45.1 (notre codification) ont été basées sur des conditions d'exploitation extrêmes.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice